

police pour assurer la sécurité publique, on conçoit combien il est injuste que les amendes provenant des tribunaux correctionnels soient remises au gouvernement de la province. Prenons la grande ville que j'ai l'honneur de représenter. Elle débourse environ deux millions de dollars pour l'entretien de gardiens de la paix et d'un tribunal de police; néanmoins, les amendes vont à la province. Nous avons érigé un palais de justice, une prison, et nous avons établi une ferme pénitentiaire; nous maintenons des officiers de justice, des bureaux d'enregistrement et des bureaux des terres; cependant, nous ne recevons pas les amendes qui sont perçues au tribunal de police; elles sont remises à la province.

Des honoraires qui appartiennent aux municipalités ont été attribuées à la province. Il nous faut fournir un détachement de la police pour monter la garde autour du palais législatif dans Queen's Park, construire une morgue, des postes de police, un palais de justice et pourtant, la ville ne reçoit pas les amendes qu'impose le tribunal correctionnel. Je soutiens que ces amendes devraient appartenir aux municipalités et j'espère que le Gouvernement modifiera le code criminel dans ce sens-là.

J'ai été surpris, je l'avoue, du maigre menu qui figure dans le discours du trône. Je me rends compte, naturellement, que le ministère n'a que quelques semaines d'existence; mais j'espère qu'il soumettra un programme substantiel. Jusqu'à présent, je ne puis voir rien d'utile. Aussi, le discours ne mentionne pas le canal du Saint-Laurent qui est à mes yeux la plus importante question dont la population canadienne ait eu à s'occuper depuis le confédération. Je regrette aussi de ne pas voir mentionné le problème du logement. A Montréal, à Winnipeg, à Toronto et dans plusieurs autres foyers de population, la crise du logement est aiguë. Dans la ville que je représente, le besoin de 16,000 habitations de plus se fait vivement sentir. A Montréal, la situation n'est pas meilleure. Or, cela est loin de faire honneur au pays. Je ne blâme personne en particulier, mais j'insiste sur l'impérieuse nécessité de mesures immédiates.

L'an dernier, à Toronto, 750,000 dollars ont été parcimonieusement distribués ici et là aux sans-travail pour leur permettre d'acheter des vivres et de payer leur loyer. Toronto a versé \$400,000 pour sa part, et le gouvernement du Canada a eu la complaisance de lui venir en aide, ainsi qu'à d'autres municipalités, y compris Montréal, en fournissant environ 250,000 dol-

lars, tandis que la province versait la même somme. Tous comptes tirés, on aura déboursé bien près d'un million de dollars. Tant de soldats manquent d'ouvrage, je me demande ce que les sans-travail auraient fait sans le secours de la ville, du gouvernement fédéral et des autorités provinciales. Mais ce million a été chichement distribué à des gens qui réclamaient de l'ouvrage et ne voulaient pas d'une aumône. Plusieurs d'entre eux étaient des soldats qui avaient combattu pour leur patrie en Europe.

Je suggérerais pour le Dominion un projet de logement comme il existe en Australie et en Angleterre; je crois qu'il y en a un aux Etats-Unis. Il y a quelques années, vingt millions de dollars ont été destinés aux routes, et le parlement a adopté la loi. Or, placer vingt millions de dollars dans un projet de logement pour ériger des habitations dans les grands centres serait une œuvre pie, ainsi qu'une excellente mesure législative, et je recommande cette démarche à la sagesse et au bon sens du ministère. Il faudrait construire des habitations, même si celles-ci ne répondaient pas aux exigences des règlements. L'Etat pourrait prêter les fonds aux provinces et aux principales municipalités, ou bien garantir les obligations de celles-ci.

Ceci résoudrait en grande partie le problème des logements qui occupe aujourd'hui les grandes et les petites villes et cela résoudrait automatiquement celui du chômage, si sérieux à l'heure actuelle.

On parle du coût élevé de la vie! Je ne vois pas l'honorable ministre du Travail (M. Murdock) à son siège pour lui demander ce qu'il entend faire, mais j'affirme que personne ne sait mieux que moi ce que les classes ouvrières de nos grands centres souffrent aujourd'hui. Cela nous déchire le cœur de voir la misère existante dans les quartiers surpeuplés. J'espère que le Gouvernement verra la possibilité de présenter une loi touchant les logements, car cela ferait beaucoup non seulement pour soulager la misère et l'encombrement qui existent dans les bas-fonds de nos grands centres de population, mais aussi pour résoudre le problème du chômage. Le docteur Hastings, l'habile hygiéniste de la ville de Toronto dit que si nous mettons en vigueur la politique de logement proposée nous nous débarrasserions de la moitié des cas de maladie qui existent surtout dans nos grands centres. J'espère que le Gouvernement étudiera ce problème si important et cela dans l'intérêt de la santé et du bien-être public afin que la